



PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DE ISLES-LES-VILLENVOY

GERE PAR l'association
AVENIR – LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 77

LA STRUCTURE

► Situation géographique :

La structure se situe au cœur du centre-ville, proche des infrastructures adaptées pour les enfants de la commune. A proximité de l'accueil, nous disposons de :

*Une aire de jeux

*Un stade municipal

La commune de Isles-lès-Villenoy fait partie de la communauté de commune du pays de Meaux, qui a un patrimoine riche avec ses nombreux monuments déclaré historique, les musées, et les infrastructures des différents communs alentours. La commune dispose d'une maison des associations

► Les locaux :

L'accueil de loisirs dispose de plusieurs salles dans des lieux différents, tous nos locaux sont adaptés et aménagés pour l'accueil des enfants de 3 à 11 ans.

Locaux mitoyens au groupe scolaire chevance :

- 2 salles d'activités et de jeux
- 2 cours
- 1 salle de restauration
- Des sanitaires maternels, primaires, adultes et handicapés.
- 1 infirmerie / lingerie disposant d'une douche
- 1 bureau administratif

Bâtiment crèche-accueil de loisirs (ou bâtiment enfance):

- 1 salle d'activités et de jeux qui s'aménage en salle de repos
- 1 salle de motricité
- 1 salle de repos pour le personnel
- Des sanitaires maternels, primaires, adultes
- 1 bureau administratif
- La salle des fêtes
- 1 terrain de football
- 1 terrain de basket

► - L'équipe pédagogique :

- Un directeur BAFD
- 5 animateur(trice)s BAFA /BAFA stagiaires ou autres

LE PUBLIC ACCUEILLI

Le public accueilli a entre 3 et 12 ans, il vient en majorité de la commune de Isles-lès-Villenoy.

Ces enfants fréquentent le centre tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Les mercredis nous accueillons environ 30 enfants. En revanche, pendant les vacances scolaires la fréquentation est moins importante : environ une vingtaine d'enfants.

ROLES DE L'EQUIPE

Rôle de la direction :

Le directeur est avant tout **garant du projet pédagogique** et de l'organisation de **l'accueil périscolaire et des intentions éducatives de la structure**.

- ▼ Gère la communication entre la commune et la ligue de l'enseignement
- ▼ Assure la gestion du personnel affecté sur la structure
- ▼ Gère le recrutement, le suivi et l'évaluation des équipes
- ▼ Gère le suivi administratif
- ▼ Gère le suivi des budgets et fournisseurs
- ▼ Mène les réunions
- ▼ Commande les repas
- ▼ Inscrit les familles
- ▼ Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- ▼ Traduire en terme d'organisation les intentions éducatives de l'organisateur.
- ▼ Établir des modes de fonctionnement garantissant la sécurité des personnes.
- ▼ Constituer et mobiliser une équipe d'adultes autour d'un projet pédagogique.
- ▼ Adapter ses pratiques aux besoins de loisirs des enfants accueillis.
- ▼ Suivre le travail effectué au quotidien par les animateurs, les écouter, les conseiller, les soutenir, les encourager dans leur projet d'animation et permettre leur formation.
- ▼ Gérer la communication interne et externe.
- ▼ Gérer le budget et les relations avec les prestataires.
- ▼ Évaluer son action, en rendre compte et tirer les conclusions et perspectives pour les actions futures.

- ▼ Accompagner chaque animateur, en cursus BAFA ou non, dans leurs pratiques d'animation et dans la gestion de la vie quotidienne.
- ▼ Développer des relations avec les familles.
- ▼ Être garant de l'hygiène des locaux pour une qualité de la vie quotidienne.

Rôle des animateurs :

- ▼ Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- ▼ Participer à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif.
- ▼ Animer et organiser les activités de loisirs.
- ▼ Adapter ses pratiques aux besoins de loisirs des enfants accueillis.
- ▼ Travailler en équipe.
- ▼ Être à l'écoute du public.
- ▼ Construire une relation de qualité avec les enfants qu'elle soit individuelle ou collective.
- ▼ Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs.
- ▼ Accompagner les enfants dans les actes de la vie quotidienne.
- ▼ Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets.
- ▼ Vérifier l'hygiène.
- ▼ Être autonome et responsable.
- ▼ Être cohérent dans ses actes et paroles.
- ▼ Gérer le timing (horaires d'intervention et de retour en classe).

Les animateurs sont garants du **respect des lieux et du matériel**, ainsi que de **l'application des règles de vie**.
Ils participent obligatoirement aux réunions de préparation, de régulation, d'évaluation et de bilan.

OBJECTIFS DU PROJET EDUCATIF AVENIR 77 LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Notre projet éducatif est l'ADN de notre secteur loisirs éducatifs. Il s'articule autour de nos valeurs qui sont, en quelque sorte notre code génétique.

- Agir pour l'éducation

L'association **AVENIR** inscrit ses actions dans la promotion de l'éducation populaire afin que soient mieux assurés l'égalité des chances, les réussites individuelles et collectives, le respect des identités ainsi que l'ouverture culturelle.

Autour de « l'école que nous voulons », par nos actions d'accompagnement à la scolarité la formation des délégués élèves, l'association agit quotidiennement pour que la démocratie puisse se nourrir de l'engagement de citoyens responsables pour une culture partagée.

- **Agir pour la laïcité**

AVENIR estime que la laïcité n'est pas simplement un principe constitutionnel mais un engagement au quotidien.

Fondée sur la reconnaissance de l'égale dignité de tout être humain, elle agit pour la lutte contre les inégalités et les exclusions, développe la reconnaissance des cultures partagées, encourage les libertés d'expression individuelle et collective, et promeut les principes de la République.

- **Agir pour la citoyenneté**

AVENIR promeut une citoyenneté active et partagée, notamment en accompagnant les jeunes dans l'élargissement de leurs responsabilités au sein des associations et dans la vie publique.

Engagée pour encourager des formes d'expression et de mouvements partagés, elle développe des actions de solidarité, de coopération, de promotion des individus notamment à l'égard de publics encore trop marginalisés, d'insertion et d'intégration des jeunes et des femmes issues de l'immigration.

- **Agir pour la solidarité**

AVENIR agit pour une société plus juste, et engage des actions pour faire reculer la fracture sociale et civique. Elle développe des lieux et des actions permettant de mobiliser collectivement les individus et de lutter contre toutes formes d'individualisme, créant ainsi les conditions d'un plus grand accès à l'éducation, l'emploi, la santé, les loisirs pour tous.

Agir pour et avec les citoyens, particulièrement les plus défavorisés, lutter jour après jour contre l'exclusion, telles sont les priorités de l'association pour la Vie associative, l'Education, l'Insertion et la Réussite.

- **Agir pour la mixité sociale**

Il s'agit également à travers notre engagement, d'aller au-delà de la sphère conceptuelle et d'animer nos valeurs dans nos actions éducatives, véritable acte pédagogique.

C'est au croisement de nos valeurs que se dessine notre ambition de la mixité sociale.

Celle-ci s'identifie comme un collectif hétérogène où chacun a sa place, où chacun est unique, reconnu et respecté.

La mixité sociale est un bien commun, fragile qui doit être placée au cœur de nos métiers.

Voici les objectifs retenus en lien avec la ville de Isles-les-Villenoy et Avenir ligue de l'enseignement.

OBJECTIFS	MOYENS PEDAGOGIQUES POUR LES ATTEINDRE
Permettre la découverte et le développement des capacités physiques, intellectuelles, d'expression, de création et d'imagination	Mise en place d'activités variées et complémentaires. Nous proposons des activités ludiques dans les domaines variés tels que des activités motrices, artistiques, de mémorisation, etc. Nous varions à chaque temps d'animation les activités afin qu'elles soient complémentaires pour les enfants. Des activités physiques basées sur la coopération permettent aux enfants de dépasser leurs limites physiques et d'établir des stratégies d'équipe pour surpasser leurs prérequis. Des thématiques sont mises en place et adaptées à chaque tranche d'âge afin de dynamiser l'ambiance au sein de la structure et d'impulser les divers ateliers.
Permettre un apprentissage de la citoyenneté par la vie en collectivité et favoriser l'expression de l'enfant	Mise en place d'un temps de parole par tranche d'âge. Nous proposons à chaque groupe d'âge, lors des rassemblements, un temps de parole où les enfants pourront exprimer leurs ressentis et émettre des propositions d'activités. Il s'agit d'un temps d'échange collectif sur la vie en général au sein de l'accueil de loisirs. L'enfant est acteur à part entière de ses loisirs, il est incité à être force de propositions. Des projets citoyens, déterminés avec et pour les enfants sont impulsés tout au long de l'année (jouons la carte de la fraternité, débat mouvants autour des préjugés, théâtre)
Ouvrir son esprit au monde qui l'entoure et aux domaines artistiques et culturels, de manière active, ludique et non consumériste	Mise en place d'ateliers autour des médias (création d'un journal, jeux de rôle) destinés à développer l'esprit critique des enfants et évoquer des sujets de société. Les activités de bricolage font partie intégrante de l'accueil périscolaire. La plupart de ces constructions sont réalisées avec du matériel de récupération. D'autres activités sont impulsées par les animateurs/trices pour ouvrir l'esprit des enfants (sports innovants, jeux en groupes décloisonnés, ...)

Favoriser l'acquisition progressive de son autonomie et développer sa capacité de prise en charge, en restant extrêmement attentif aux capacités de chacun.

L'aménagement de la structure mais également du temps imparti sont pensés pour permettre à chaque jeune de **se repérer et d'évoluer en toute autonomie et sécurité**. Des marquages visuels sont affichés à hauteur d'enfants pour que ces derniers trouvent des **repères sécurisants** (lavage de mains, porte manteau, lieux de jeux, rangement, etc.).

L'aménagement des locaux sera pensé pour les enfants selon leur tranche d'âge et modifié avec eux, si le projet le nécessite.

La notion de « petit groupe » sera le mot d'ordre dans tous nos fonctionnements ; les grands rassemblements seront exceptionnels voir rares et les groupes restreints permettront aux animateurs/trices d'être au plus près des besoins et capacités de chaque enfant, pour lui permettre d'évoluer individuellement.

• **Objectifs**

OBJECTIFS	CRITERES DE MESURE DE REUSSITE
Permettre la découverte et le développement des capacités physiques, intellectuelles, d'expression, de création et d'imagination	▪ Implication directe ou indirecte de chaque enfant dans les projets et dans le temps d'animation ▪ Nombre de propositions faites dans la boîte à idées.
Permettre un apprentissage de la citoyenneté par la vie en collectivité et favoriser l'expression de l'enfant	▪ Nombre de projets d'enfants aboutis et valorisés.
Ouvrir son esprit au monde qui l'entoure et aux domaines artistiques et culturels, de manière active, ludique et non consumériste	▪ Remobiliser des connaissances lors de nouvelles activités culturelles. ▪ Taux de participation aux ateliers.
Favoriser l'acquisition progressive de son autonomie et développer sa capacité de prise en charge, en restant extrêmement attentif aux capacités de chacun.	▪ Sollicitation de l'adulte dans les temps informels. ▪ Prise d'initiative des enfants.

A **chaque mi- période** (3 semaines après le début de la nouvelle période environ), un **temps de travail en équipe** est organisé pour établir **un bilan des actions menées** et rendre compte de l'avancée des objectifs visés à la hiérarchie et aux élus.

En fonction de ces évaluations, des modifications dans l'organisation et le fonctionnement peuvent intervenir afin de **répondre au mieux aux attentes de** l'organisateur et aux **besoins des publics** et de leurs familles.

Ces points d'étapes serviront de support pour les rendez-vous chaque fin de période entre la coordinatrice pédagogique de l'association Avenir et les élus de la collectivité territoriale.

Evaluation des moyens utilisés pour répondre aux objectifs du Projet Pédagogique :

	++	+	0	-	--	Observations
Objectif 1						
Moyen 1						
Moyen 2						
Moyen 3						

++ : très efficace

- : peu efficace

0 : non mis en place

++ : efficace

-- :

inefficace

IMPORTANT

Le pointage quotidien des présences enfants et adultes sera réalisé par le directeur de l'accueil ou un animateur.

Le matin :

L'accueil est ouvert suivant les horaires prévus par le Cahier des Charges.

Chaque enfant doit être inscrit auprès de l'accueil périscolaire.

Une fiche de renseignements doit être présente sur le site périscolaire.

Le matin, les enfants sont accueillis par les animateurs qui proposent des activités ludiques (activités manuelles, jeux de société, lectures, ...).

Les animateurs se renseignent auprès des familles sur l'état de forme de l'enfant et sur la communication éventuelle de consignes particulières auprès de l'école.

A minima, deux adultes seront présents pour assurer l'ouverture de l'accueil.

Le soir :

Les enfants sont accueillis dès la fin des cours pour l'accueil et le goûter.

Les animateurs structurent les groupes dans les locaux avec les listes pour mener des ateliers ludiques éducatifs.

Un planning d'activités est réalisé avec une orientation éducative. L'accueil du soir est un moment où l'animateur doit favoriser la découverte, la détente, l'expression au travers des activités.

Le goûter sera encadré par l'équipe d'animation.

Exemple de planning d'activités :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
3/5 ans	Jeux de société Jeux d'imitation Contes animés Jeux sportifs	Jeux collectifs Jeux de société Pôle jeux d'imitation	Pôle jeux de société Pôle jeux d'imitation Jeux collectifs Atelier créatif	Jeux sportifs Atelier créatif Théâtre de marionnettes

Exemple d'activités pour les maternelles

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
6/10 ans	Jeux de société Création d'un projet choisi par les enfants Jeux sportifs	Jeux collectifs Création d'un projet choisi par les enfants	Pôle jeux de société Création d'un projet choisi par les enfants Jeux collectifs	Jeux sportifs Création d'un projet choisi par les enfants Atelier créatif en autonomie

Exemple d'activités pour les élémentaires

Les parents signent un tableau de départ de l'enfant et auront la possibilité de communiquer avec un animateur responsable lors des heures de sorties.

Conformément aux recommandations et la commune disposant d'un PEDT, le taux d'encadrement de ces temps sera de 1 animateur pour 14 enfants en maternelle et 1 animateur pour 18 enfants en élémentaire.

Notre intervention permettra de :

- ✓ Proposer à chaque enfant de **s'inscrire dans un parcours éducatif**.
- ✓ Permettre aux enfants **d'avoir un apport thématique spécifique**.
- ✓ **Garantir un accueil de qualité**.
- ✓ Offrir à chaque enfant un temps différent « non scolaire » où sa fatigabilité sera prise en compte.

- ✓ Offrir des **espaces de liberté et de détente dans un cadre sécurisant**.

Ces activités périscolaires sont mises en place durant une heure et doivent **favoriser la réussite scolaire des enfants, contribuer à réduire les inégalités territoriales en proposant des activités périscolaires pour tous** et des espaces de détente, de repos.

La **bonne articulation** entre les temps scolaires et périscolaires doit être un des enjeux majeurs pour une réussite du dispositif.

IMPORTANT

La transition avec l'Education Nationale est la clé d'une organisation fluide.

Pour cela, l'ensemble des éléments administratifs, organisationnels et de logistique feront l'objet d'une **convention-type** établie entre le directeur de l'école et le directeur.

Cette charte permet de définir un protocole sur les modalités d'intervention et de transmission des informations, des fiches enfants, des inscrits et surtout des locaux mis à disposition.

Le responsable de site aura pour mission de se rapprocher du directeur d'école pour travailler les projets en cohérence et pour assurer la transmission de toutes les informations nécessaires au bon déroulement de chaque séquence.



- **L'accueil périscolaire est aussi un lieu de détente**

L'objectif de cet espace est de **permettre aux enfants de pouvoir se ressourcer sur ce temps**.

Après une journée scolaire, certains enfants ne souhaiteront pas s'inscrire dans une activité structurée qui requiert de la concentration et de l'attention.

Ces enfants, accompagnés d'un animateur, pourront se rendre dans cet espace de détente, de loisirs non dirigés pour **réaliser des jeux libres ou de société, faire des dessins, consulter des livres**, partager des temps

d'échange, des chants ou tout simplement jouer entre eux à des jeux symboliques qui sont essentiels à la construction identitaire des enfants et favorisent leur imaginaire.

Cet espace sera particulièrement important pour les enfants de maternelle, très sensibles à la fatigue d'une journée en collectivité.

Cet espace est conçu pour être un moment particulier où les enfants peuvent être acteurs du temps d'activité.



Quelques exemples des activités possibles dans cet espace :

En maternel

- KAPLA, constructions, dinettes, déguisements
- Imitation / initiation maternelle
- Création de jeux

En élémentaire

- Dames, échec, UNO, cartes
- Détournement et personnalisation d'un jeu existant :

Exemple Monopoly : Utiliser les noms de rue de la commune

Exemple Trivial Pursuit : Questions sur la ville ou le département Création de jeux

Les transitions avec l'école :

Les transitions avec l'Education Nationale sont à envisager dans la mesure où les listes des enfants présents seront élaborées par les directeurs des écoles et transmises aux équipes périscolaires.

Les informations sur les points de vigilance concernant certains enfants devront être prévues ainsi que les transmissions sur les activités réalisées par les enfants lors de la pause méridienne.

Les directeurs des écoles et les responsables de site travailleront ensemble pour que les **projets d'école et des accueils soient complémentaires.**

Afin que les activités se déroulent correctement, un rapprochement particulier s'effectuera pour envisager le type de matériel et les espaces qui peuvent être mutualisés.

En effet, en maternel et notamment en petite et moyenne section, les jeux symboliques et les coins dinettes et jeux libres doivent être privilégiés.

Il sera également important de prévoir des temps d'évaluation associant tous les acteurs dont des membres des équipes enseignantes avec les familles et les représentants de la collectivité.

L'organisation des transitions :

L'organisation des inscriptions des enfants suppose que chaque responsable de site possède des listes d'enfants préinscrits.

Chaque jour, le responsable de site actualisera les listes en mentionnant les enfants absents et les présents.

L'animateur **recupèrera sa liste avant la prise en charge de son groupe** auprès du directeur puis se rendra dans les classes définies. **Il fera l'appel et prendra en charge les enfants.**

L'enseignant conservera avec lui les enfants qui sortent et les accompagnera vers la sortie.

- Complémentarité éducative

Les enfants fréquentent les lieux d'accueil collectifs de mineurs qui sont structurés autour d'un projet pédagogique.

Celui-ci tient compte du projet d'école afin de contribuer à l'éveil des enfants, à la découverte culturelle de façon concertée.

Le parcours de l'enfant se traduit par une prise en charge éducative assez dirigée. Puis sur les autres temps, les enfants se trouvent accueillis dans les espaces d'animation qui leur permettent davantage de possibilités d'expression en groupe.

Notre proposition pédagogique est structurée autour des classeurs et des malles pédagogiques. Ces outils offrent à chaque enfant inscrit la certitude de ne pas effectuer plusieurs fois la même activité tout en enrichissant son environnement culturel et aussi participer à sa réussite scolaire.

Un contenu spécifique de qualité et progressif est proposé à chaque enfant.

Le temps du repas est un temps convivial, qui doit respecter les rythmes de vie des enfants et satisfaire leurs besoins spécifiques.

Le repas au restaurant scolaire est une occasion privilégiée pour vivre ensemble, participer et prendre des responsabilités. Il est aussi un des éléments actifs de l'éducation nutritionnelle et à la santé.

Avant et après le repas, des activités récréatives et éducatives, adaptées à ce moment, aident à poursuivre la journée dans les meilleures conditions.

Pour les maternels, les équipes seront vigilantes et attentives à la capacité de chaque enfant. Elles proposeront une aide et un accompagnement individualisé pour mettre les enfants sur le chemin de l'autonomie au niveau du repas.



- **Les objectifs généraux**

LA DETENTE

Après une attention soutenue, l'enfant a besoin de s'aérer, de se détendre, de se reposer, de jouer librement, seul ou en groupe, avant et après le repas, dans des espaces aménagés.

L'ALIMENTATION ET L'HYGIENE

Bénéficiant de bonnes conditions d'hygiène, l'enfant apprend à goûter et à découvrir des aliments variés au cours d'un repas sain, équilibré et bien présenté.

L'ACCUEIL

Grâce à des locaux adaptés, spacieux, agréables, décorés et équipés de matériels appropriés, l'enfant convive prend son repas dans une ambiance calme avec ses « copains ».

L'AUTONOMIE ET LA VIE COLLECTIVE

Soutenu par une équipe formée et compétente, l'enfant se développe harmonieusement, s'épanouit en agissant selon ses capacités, et participe à la vie collective dans le respect des autres enfants ou adultes.

LA CONVIVIALITE

Entouré d'un personnel disponible et attentif, l'enfant partage ses émotions, échange ses impressions avec les autres camarades et les adultes, quelles que soient leurs différences.

- Les objectifs éducatifs

IMPORTANT



Nous favorisons l'épanouissement des enfants et contribuons à leur éducation dans le cadre d'un service de restauration collective et sociale.

Nous intégrerons les temps du repas dans l'espace éducatif global des enfants.

ORGANISER LE TEMPS DU REPAS

- ✓ Aménager l'espace pour qu'il soit fonctionnel et adapté à l'âge des enfants
- ✓ Aménager le temps pour que le repas soit d'une durée cohérente.
- ✓ Permettre à chaque enfant de se restaurer en veillant au respect des particularités alimentaires des enfants.

DYNAMISER LES RELATIONS ENTRE LES PERSONNES

- ✓ Créer un climat global de convivialité en permettant aux copains de déjeuner ensemble avec choix (libre mais surveillé) des places.
- ✓ Le personnel favorisera les échanges avec les enfants et entre eux et veillera à la mise en place d'une décoration chaleureuse du restaurant scolaire.
- ✓ Favoriser la communication et la cohérence au sein de l'équipe locale avec une organisation adaptée de l'équipe qui permet des temps de concertation et de régulation programmés, un suivi des équipes.

DEVELOPPER LA RELATION EDUCATIVE

- ✓ Considérer l'enfant comme sujet et acteur de sa propre éducation
- ✓ Les enfants peuvent donner des idées ou un avis ainsi que de faire des propositions.
- ✓ Développer l'autonomie par la participation des convives (apprendre à se servir seul, manger seul, découper ses aliments, à choisir).
- ✓ Développer leur socialisation par la mise en place des « règles de vie » avec les enfants ; règles qui précisent les droits et devoirs des enfants, avec un respect des autres, du personnel, du matériel ...

DEVELOPPER UNE EDUCATION NUTRITIONNELLE ET UNE HYGIENE DE VIE

✓ Informer et sensibiliser sur les règles de l'équilibre alimentaire en ayant un affichage de posters sur les bases de l'équilibre alimentaire, une information des convives sur les menus (menus distribués, affichés, illustrés...), et du personnel formé qui échange sur ce domaine.

ACCUEILLIR TOUS LES CONVIVES

- ✓ Y compris ceux présentant des handicaps ou des problèmes de santé
- ✓ Les consignes de sécurité sont toutes protocolées ainsi que les procédures de soins.
- ✓ Les enfants ayant des régimes spécifiques, médicaux pourront trouver des menus adaptés (Projet d'Accueil Individualisé).

DEROULEMENT SCHEMATIQUE

Les animateurs arrivent sur leur lieu de travail et émargent sur la feuille de présence, se relaient les informations si besoin, récupèrent le listing de leur classe auprès du directeur-trice, avant de prendre en charge les enfants dans la classe.

Après un passage aux sanitaires, les enfants entrent calmement par petits groupes dans la salle de restaurant, puis s'installent **à la place de leur choix**.

Les animateurs veilleront à ce que chaque enfant bénéficie d'un service de qualité conformément au *décret n°2011-1227 du 30 septembre 2011* relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire.

L'animateur veillera au bon déroulement du repas et au comportement correct des enfants. Il a également **un rôle éducatif** auprès des enfants (manger avec les couverts, goûter à tous les plats, ne pas crier, etc.).

Les adultes solliciteront les enfants pour qu'ils goûtent les plats servis, tout en leur expliquant ce qu'est un repas équilibré et l'importance de se nourrir correctement.

Le fait de déjeuner avec les enfants favorise le dialogue et les échanges dans un climat serein et apaisé notamment en réduisant les bruits dans le réfectoire.

L'animateur assure donc un retour au calme avec son groupe d'enfants.

LES ACTIVITES ADAPTEES

Des activités de loisirs récréatives seront proposées systématiquement chaque jour de fonctionnement.

Un planning sera affiché dans les espaces prévus.

Les groupes d'enfants participeront à des animations qui seront proposées en fonction des services de restauration.

► La cour de récréation

1 ou 2 animateurs présents dans la cour veillent à la sécurité physique et affective des enfants. Les animateurs proposent et encadrent des jeux extérieurs et des activités sportives, ils gèrent également le matériel extérieur (ballons, tricycles, cerceaux, ...) et veillent à son rangement dans les sacs et les placards prévus à cet effet.

► La salle d'activités

Les enfants peuvent y lire, se reposer, faire des jeux de société et de construction, participer à des ateliers et activités manuelles.

Un animateur est présent pour gérer cette salle, garantir le respect du matériel et le rangement après utilisation.

Les animateurs veilleront à ce que les enfants puissent déjeuner tranquillement, bénéficie d'un temps libre et d'une séquence d'activités.

• Le déroulement des activités

Durant les temps d'animation (après repas ou avant repas), les activités ne doivent pas dépasser plus de 30 minutes. Au-delà, les enfants ne sont plus attentifs.

Pour favoriser l'épanouissement et l'autonomie des enfants, il est nécessaire de leur laisser le choix au niveau des ateliers.

Il est également préférable d'aménager l'espace en créant des coins pour chaque activité, ce qui limite le bruit et le chahut.

Ce système permet également de donner des repères spatiaux aux enfants.

Des activités dites « dirigées » et « non dirigées » doivent être envisagées.

- ✓ **Une activité « coloriage »**
- ✓ **Un espace « jeux de société »**
- ✓ **Un accès à la "bibliothèque" où les enfants sont libres de regarder ou lire une histoire, seuls**
- ✓ **Des jeux en extérieur : ballons, cordes à sauter, marelle...**
- ✓ **Des activités « dirigées » (sur proposition des animateurs avec des inscriptions au jour le jour).**

✓ **Des activités liées aux parcours éducatifs**

Les animateurs disposent de matériel dédié qu'ils pourront utiliser en fonction des projets mis en avant.

LES ACCUEILS PERISCOLAIRES DU MERCREDI

Chaque mercredi de la période scolaire, les enfants seront accueillis par l'équipe d'animation.

Le mercredi est un temps d'accueil périscolaire le taux d'encadrement légal de 1 animateur pour 10 enfants en maternel sera tenu et 1 pour 14 en élémentaire.

Les équipes s'organisent pour accueillir les enfants et les familles lors des temps d'accueil.

Des activités spécifiques sont proposées en fonction des différentes tranches d'âge selon le projet pédagogique.

Un temps calme, voire la sieste pour les plus jeunes, sera proposé.

L'objectif des accueils de loisirs est d'amener l'enfant à découvrir des activités, de nouvelles situations ludiques et éducatives qui lui permettent de se structurer, de développer de nouveaux savoir-faire et s'épanouir au sein de sa structure d'accueil.

Les activités des animateurs s'inscrivent sur la durée dans le cadre d'un projet spécifique d'animation. Ces projets d'animation s'articulent autour d'un thème et d'interventions structurées.

Les partenaires locaux sont largement sollicités pour intervenir et pour enrichir la conduite des projets.

Chaque demi-journée fait l'objet d'une **évaluation particulière**.

Cette évaluation permet au directeur de l'accueil de reprendre son projet avec de la distance et de le faire évoluer.

Cette évaluation sera utilisée par l'équipe de coordination pour repérer les dysfonctionnements.

L'équipe d'animation quitte son lieu de travail de **manière échelonnée** en fonction des départs des enfants.

Cette disposition vise à **adapter au mieux le temps de travail des salariés à l'activité**.

Des projets spécifiques qui s'inscrivent directement dans le plan mercredi du gouvernement.

JOURNEE TYPE :

DE	A	DEROULEMENT DU TEMPS	PLACE DE L'ENFANT	RÔLE DE L'ANIMATEUR
7h00	8h30	Accueil des enfants : jeux calmes dans les différents coins de vie	Il joue dans les différents coin de vie	Accueil les enfants et les parents, participe aux jeux avec les enfants
8h30	9h45	Chaque groupe se constitue dans son étage, jeux libres dans leur salle	Il se rend dans son groupe, et peut jouer librement	Vérifie les noms et le nombre d'enfants sur chaque groupe, joue et propose des jeux, prépare son activité
10h00	11h00	Temps d'activités	L'enfant choisit et participe à la mise en place et au rangement de l'activité	Explication de la journée, proposition des différentes activités.
11h00	11h30	Jeux libres et retour au calme	Moment d'échange et bilan de fin de matinée	L'animateur mène la discussion
11h30	11h45	Passage au toilette, lavage de mains	Il se prépare pour aller déjeuner.	Garant de l'hygiène
11h45	13h00	Repas	Il essaye de goûter à tout et mange, moment d'échange, participe au débarrassage	Apprend à l'enfant à se servir, à débarrasser, montre l'exemple et discute avec les enfants
13h00	14h15	Temps calme	Jeux calmes, lecture, dessin, perles, ...) Pour les plus petits : sieste, passage aux toilettes, se déshabillent seuls, et vont se coucher	Lit une histoire ou met de la musique Aide les enfants à se mettre au lit
14h30	16h00	Pour les plus grands : temps d'activités Pour les petits : réveil individualisé, jeux libres et activités	L'enfant choisit son activité, participe à la mise en place et au rangement	Propose des activités, laisse le choix à l'enfant
16h00	16h30	goûter	L'enfant s'assoit où il veut et mange un minimum	L'animateur incite à goûter, moment de discussion, bilan de fin de journée
16h30	19h00	Accueil des parents, jeux libres	Il joue dans les différents coin de vie	Accueil les parents, vérifie bien avec qui l'enfant part, fait passer les informations et fait émarger

EXEMPLE DE PLANNING D'ACTIVITES :




Maternels		Matin	Après-midi
16/09		Promenade et cueillette A la rencontre de Funky	Fabrication marque-pages des saisons
23/09		Funky et ses amis Jeu du tri	Petite fleur recyclée
30/09		« L'art de recycler » 1,2,3 Panda	Dans la forêt de Funky
07/10		Atelier cuisine : le gâteau de Funky A la recherche de ma feuille d'arbre	Ma feuille d'arbre à décorer
14/10		Mon masque de panda Dansons avec Funky	Grand jeu : La maison de Funky



Elémentaires		Matin	Après-midi
16/09		Accueillons notre nouvel ami tout Funky Banderole de bienvenue	Mise en place d'un projet vidéo La marche du Panda
23/09		Projet vidéo Fabriquons notre propre pâte à modeler	Fabrication de papier recyclé Fabrique-moi un sport
30/09		Course couleur Notre hôtel à insectes	Projet vidéo Aquarelle sur papier recyclé
07/10		Fabrication du jeu « recyclage » Projet vidéo	 Atelier cuisine : le gâteau préféré de Funky La forêt de bambou
14/10		Le plus beau profil de Funky La maison de Funky	

L'extrascolaire est un temps d'accueil périscolaire le taux d'encadrement légal de 1 animateur pour 8 enfants en maternel sera tenu et 1 pour 12 en élémentaire.

Les périodes de vacances font l'objet d'un projet spécifique pour chaque structure. Il s'agit de traiter d'une thématique ou d'un axe pédagogique particulier.

Sachant qu'un nombre croissant d'enfants ne part pas en vacances, il appartient aux structures socio-éducatives de répondre aux besoins des enfants et des familles.

Le temps de vacances permet à l'enfant de sortir de son univers.

Des sorties culturelles, sportives ou des grands jeux répondront à cet objectif.

La fréquentation durant les vacances est prévue par les inscriptions.

Il conviendra néanmoins de déterminer avec la collectivité l'incidence seuils maximums d'enfants accueillis par structure et les modalités de regroupement.



les

Voici des exemples de planning d'activités :

Planning d'activités du 25/10/2021 au 05/11/2021

DANS MA VALISSE IL Y A : Les couleurs de l'Automne

Thème de la période :

3-6 ANS	Matin	Après-midi
LUNDI 25/10	RAYMOND LE CHAMPIGNON SORS DE TA CAGE	MAIN D'AUTOMNE
MARDI 26/10	CUISINE : PUMPHIN BANANA CAMILLE LA CHENILLE	MA FORET DE CHAMPIGNON
MERCREDI 27/10	PROMENONS NOUS DANS LES BOIS	EDGARD LE RENARD
JEUDI 28/10	MEDIATHEQUE GASTON LE HERRISSON	ECUREUIL EN PAGAILLE
VENDREDI 29/10	PROTEGES TOI PETIT HERRISSON	CORDELIA LA SORCIERE

Planning d'activités du 25/10/2021 au 05/11/2021

Thème de la période :

DANS MA VALISSE IL Y A : une gousse d'ail

6-12 ANS	Matin	Après-midi
25/10	PRESENTATION DE GOUSDAIL ET PREPARATION DE SA FOIRE	EPOUVENTAIL EN KIT
26/10	FANTOMES, VAMPIRES ET SORCIERES POP-CORN EPIS (c'est tout)	CINOCHÉ DE GOUSDAIL LA BALLE DES VAMPIRES
27/10	MEDIATHEQUE : MISSION HALLOWEEN	LA FOIRE DE GOUSDAIL
28/10	LE RELAIS DE LA CITROUILLE	SORTIES : WONDERFUL LAND 20 PLACES (retour 16h30)
29/10	CUISINE : MUFFINS CONCOURS DE DEGUISEMENT (Avec la présence exceptionnelle de : JEAN-MARC ALTRUISTE)	Quelle est la différence entre une CITROUILLE ?

Les familles s'inscriront préalablement aux accueils auprès de l'association AVENIR, ligue de l'enseignement de Seine-et-Marne pour remplir l'ensemble des éléments administratifs et sanitaires.



La **ligue de l'enseignement** dispose d'un **logiciel de gestion et de facturation de l'activité** avec son prestataire **DEFI informatique**.

Le **logiciel est en système Cloud sécurisé** permettant une mise en œuvre aisée sur les PC existants ou sur ceux que la Ligue de l'Enseignement mettra en à disposition.



Ce logiciel est composé de divers modules dont les fonctionnalités sont élargies aux spécificités d'un type d'accueil, et en l'occurrence les structures d'accueil de loisirs et de vacances, périscolaire, pause méridienne...

Un système d'inscription simplifié est à la base du fonctionnement du logiciel.

Il permet de faciliter la gestion des inscriptions, des listes d'attente et des places disponibles...

En quelques 'clics', l'enfant est inscrit et le logiciel fait le reste en gérant les informations entre le dossier administratif, le planning, les activités, les listes de présences et la facturation.

L&A s'occupe de tout et vous donne l'opportunité de minimiser l'impact du temps affecté à l'administratif. Nous permettons aux familles d'accéder à leur compte en ligne par le biais de l'espace famille. Il est ainsi possible de payer en ligne, d'inscrire, ses enfants aux différentes activités.

LE TEMPS D'ACCUEIL DU PUBLIC

L'équipe d'animation accueille les enfants et leurs familles, de **manière professionnelle et chaleureuse** et accompagne les enfants dans un des différents pôles d'activités mis en place.

Le soir, un émargement avec signature est prévu lorsque les familles viennent récupérer les enfants. Aucun enfant ne pourra partir de l'accueil si les personnes autorisées ne sont pas venues le chercher.

Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité à toute personne venant chercher un enfant.



LE TEMPS D'ANIMATION

L'équipe d'animation mettra en place des activités et ateliers, **accompagnera** les enfants dans la **réalisation de projets** et s'assurera de son **bon déroulement**. Nous pouvons aussi accompagner des enfants désireux de réaliser une activité autonome en leur mettant à disposition le matériel pédagogique nécessaire.

LES TEMPS CALMES

Maternels :

La sieste ou plutôt la notion de temps calmes est recommandée pour les enfants de trois ans voire plus. Toutefois nous appliquerons les consignes des parents car certains enfants ne manifestent pas de fatigue. Le dortoir est préparé avant notre départ pour la cantine. De retour de la cantine les enfants passeront obligatoirement par les toilettes puis aux lavages des mains.

Les petits ainsi que les plus grands dont les parents demandent spécifiquement un temps de sieste vont dans le dortoir. Au pied de chaque lit se trouvent des petites caisses pour y déposer leurs affaires (chaussures, pantalons...). On allongera les enfants dans la pénombre plutôt que l'obscurité totale et les animateurs ne se contenteront pas d'une surveillance passive mais pourront raconter ou lire des histoires avec, pourquoi pas un petit fond musical choisi.

Le réveil se fera de manière échelonnée. Le temps de repos est variable mais doit rester dans une fourchette raisonnable de 1H00 à 1H45 pour ne pas entamer le prochain cycle de sommeil de la prochaine nuit de l'enfant.

Pour les plus grands, un temps calme sera proposé au cours duquel seront lus ou racontés des contes tout en laissant la possibilité à l'enfant fatigué de s'endormir tranquillement.

Il s'agit de permettre à ceux qui ont besoin de dormir de s'endormir dans de bonnes conditions sans contraindre les autres.

Pour cela, les moyens seront allongés sur des tapis avec un fond musical, et les plus grands dans un coin de la salle d'activité où ils seront orientés au fur et à mesure **vers différents jeux calmes** (puzzles, dessins...)

Une fois le temps calme fini, tous les enfants repasseront par les toilettes de manière à pouvoir faire l'activité de l'après-midi dans de bonnes conditions.

Elémentaires :

Les 6/11 ans, est une tranche d'âge assez homogène dans ses besoins en terme de rythme de vie.

C'est un âge où une certaine autonomie est possible, des temps informels sont donc indispensables pour permettre à l'enfant de vivre sa vie au sein de la collectivité.

Aussi, nous demandons à nos équipes d'animateurs de laisser les enfants agir seuls lors des temps informels, pour leur **permettre par ce biais de développer leur aptitude à évoluer socialement en se gérant eux-mêmes** et, de manière plus générale, les aider à grandir.

Un temps calme sera proposé, adapté aux différentes tranches d'âge, juste après le repas de manière à permettre aux enfants de digérer, de penser à se reposer et à avant les activités de l'après-midi.

Contrairement aux temps libres, il sera être animé (installation de pôles d'activités calmes, contes, etc.)



LE TEMPS DES GOUTERS



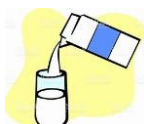
Les temps du goûter sont un moment de **convivialité** et de **discussion entre les enfants** mais aussi avec **l'équipe d'animation**.

Les enfants ont la possibilité **d'exprimer leurs envies** ou simples **ressentis** sur le déroulement de leur journée.

Ce temps de vie quotidienne est un temps où **la vigilance est d'or** car la fatigue et la digestion des enfants se faisant, les coups de blues apparaissent et il est important d'être physiquement présent et réconfortant. L'animateur veille à ce que l'enfant mange en **quantité suffisante** et raisonnable, s'hydrate correctement, mange proprement mais aussi à **réguler le bruit** durant le goûter.

Le temps du goûter a lieu de **16h30 à 17h00**, la direction de l'accueil périscolaire élabore son contenu et les achète, les aliments frais sont transportés dans des glacières. La ligue de l'enseignement essaye de faire travailler les commerces de proximité et les producteurs locaux. Elle propose des goûters sains avec quelques produits bio en limitant les emballages afin de préserver l'environnement. Des goûters à thème sont organisés, dans ce cas ils ont été confectionnés sur place (crêpes, gaufres...). Les gouters doivent être conservés dans un endroit sec et isolé.

Voici un exemple de menu.

Menu 1	Menu 2	Menu 3	Menu 4	Menu 5
Pain Confiture Bio Lait bio Pêche	Yaourt aux fruits Pain Viennois Jus de fruits	Pain de la boulangerie de proximité Fromage Abricots	Lait bio Céréales bio Poires	Crêpes maison confiture/ chocolat Jus de Fruits
				

De l'eau est également proposée à chaque goûter.

SECURITE PENDANT LES SORTIES

Avant chaque sortie, tous les renseignements nécessaires sur le lieu de destination doivent être connus : l'état des lieux, les risques, les secours sur place...

Un référent est nommé à chaque sortie et chaque déplacement hors de la structure. C'est le chef de convoi. Il utilise le document « Dossier de transport » pour vérifier le bon fonctionnement du car et organiser la préparation de la sortie. Avec le directeur/trice, il est chargé de préparer les fiches sanitaires, les

autorisations de sortie, les listings de sortie avec les noms, prénoms des enfants, le lieu de la sortie, l'heure de départ et d'arrivée et le moyen de déplacement utilisé.

Les pique-niques, les troussees à pharmacie, les chasubles de sorties sont vérifiés et préparés par un membre de la direction.

Un sac avec un petit stock de vêtements de change et des casquettes est préparé par un membre de l'équipe en prévision.

Au moment du départ, les animateurs doivent procéder à l'appel nominatif des enfants, comparer les listings de présence et les fiches de sortie. La fiche de sortie est réalisée en double, l'une reste sur la structure et l'autre part avec les groupes. Un envoi par mail au coordinateur pédagogique d'AVENIR est nécessaire.

Pour des sorties en vélo ou randonnée, le référent doit constituer un itinéraire, faire un repérage et en informer la direction. Ces sorties se font selon les taux d'encadrement en vigueur, à savoir : minimum 2 encadrants pour 1 groupe (8 maternels ou 12 élémentaires).

INTEGRATION DE L'ENFANT AU GROUPE ET A LA STRUCTURE

- **Cas d'un nouvel arrivant**

Lors de l'arrivée d'un **nouvel enfant**, un adulte référent lui fait visiter les différents lieux de vie de l'accueil. Puis, un **jeu rapide** de présentation est organisé pour faciliter l'intégration. Par contre, les règles de vie lui sont présentées par un enfant volontaire, d'âge proche, afin qu'il entre facilement et rapidement **en communication**.

A tout moment, l'équipe de professionnels est disponible **et à l'écoute de chacun**.



- **Cas des enfants en difficulté**

Pour les enfants en **difficulté d'intégration** (mises à l'écart, moqueries, timidité, problème personnel...), nous leur portons une **attention particulière** et mettons tout en œuvre pour leur permettre de **trouver une place** au sein du groupe.

L'équipe d'animation ne manquera pas d'expliquer et de proposer des projets d'activités aux enfants pour qu'ils comprennent que nous sommes tous différents les uns des autres, que les règles du **vivre ensemble** ne diffèrent pour personne car **le lieu est collectif**.

REGLES DE VIE DE GROUPE

Les enfants sont complètement **associés aux règles de vie de l'accueil**.

La structure est avant tout un lieu **d'apprentissage et d'expérimentation des relations sociales et sociétales**. L'équipe pédagogique travaille en ce sens, c'est pourquoi les règles sont **rédigées et élaborées avec les enfants** à chaque période de fonctionnement.

Ces règles peuvent être à tout moment modifiées et améliorées si nécessaire par les enfants ou les adultes, après **concertation et acceptation par tous**, notamment lors des **Conseils d'enfants**



GESTION DE CONFLITS

Dans nos obligations pédagogiques, nous nous devons d'approuver ou de désapprouver les actes de l'enfant par une **sanction réfléchie et logique**. Lorsque l'on parle de sanction, il y a également le caractère positif de cette notion. Tout enfant qui réussit une action ou une activité doit être valorisé et encouragé à continuer ce dépassement de soi.

Une sanction doit être le plus généralement possible en fonction du contexte :

1. Immédiate, proportionnelle en rapport avec l'acte
2. Elle est obligatoirement individuelle, reste centrée sur l'enfant, parle de son comportement et ne blesse pas son identité ;
3. Elle est expliquée de façon simple et vérifiée dans sa compréhension par une demande de reformulation.



Nous attachons beaucoup d'importance à la **formulation et formalisation** de la sanction prise. Il est important de **traiter le fond** et réfléchir à ce qui a amené l'enfant à commettre cet acte ?

Nous n'accablons pas l'enfant et ne jugeons pas sur son identité propre (« Tu es nul ! » « Bon à rien ! »)
Par un dialogue en commun, nous l'amenons à **justifier les raisons de son acte** s'il y a lieu, nous lui faisons **un rappel des règles de vie** instaurées ensemble et nous l'amenons à trouver la solution et la sanction applicable à lui-même afin de **lui faire prendre conscience** de sa responsabilité.

Lorsque l'on parle de sanction, il y a également le caractère positif de cette notion. Tout enfant qui réussit une action ou une activité doit être valorisé et encouragé à continuer ce dépassement de soi.

MOYENS DE COMMUNICATION

L'activité est assurée par le directeur et mise en place par la **ligue de l'enseignement**.

Elle dispose d'un matériel bureautique et nécessaire pour assurer sa mission.

Un espace de ressources équipé informatiquement est également mis à disposition des salariés en charge de l'action pédagogique.

De la **documentation**, des **outils pédagogiques** et des **moyens de reproduction** sont proposés et **utilisables par les animateurs toute la semaine** dans le cadre des horaires d'ouverture de nos bureaux.

Les accueils disposent de fournitures pédagogiques et du matériel de motricité.

Nous assurons une **permanence téléphonique** pendant l'intégralité du temps de fonctionnement.

Un téléphone mobile permet de sécuriser les déplacements des groupes hors de leur accueil.

Ce numéro de téléphone sera affiché sur l'accueil pour faciliter la communication avec la collectivité, les familles et la Direction en cas de besoin.

- **La communication institutionnelle**

Nous sommes engagés dans une **démarche de communication lisible de l'activité des accueils de loisirs**.

Nous avons conçu une identité visuelle spécifique pour la **ligue de l'enseignement**. Un bandeau graphique avec le logo de l'association et celui de la collectivité permettent cette identification.

Les familles bénéficient ainsi d'une information visuelle claire et bien repérée.

Nous proposerons un espace d'affichage bien identifié pour les salariés, un lieu pour les affichages légaux, un autre pour l'exposition des réalisations des enfants et enfin un pour la communication auprès des familles.

Un trombinoscope de l'équipe et les plannings d'activités seront affichés.

- **La communication et l'information auprès des familles**

En début d'année scolaire, les équipes se présenteront aux réunions Parents.

Elles proposeront une présentation du fonctionnement, des modes d'accueil de la structure et des activités prévues.

Une personne est dédiée à l'accueil des familles tous les jours et les panneaux d'affichage des structures sont régulièrement mis à jour.

METHODES D'EVALUATION

- **Méthode d'évaluation de la satisfaction des enfants**

Par son courant d'éducation populaire, l'association Avenir – Ligue de l'enseignement de Seine-et-Marne développe des **outils participatifs** et les transmet aux équipes d'animateurs/trices mais également aux enfants.

L'outil « porteur de parole » sera développé progressivement pour connaître le **ressenti des enfants** sur la **vie de l'accueil périscolaire** mais aussi pour évoquer une thématique particulière avec le groupe élémentaire car celui-ci nécessite la notion d'écriture.

A partir de questions ouvertes (*Comment qualifierais-tu l'ambiance à l'accueil périscolaire ? Trouves-tu ta place au sein du groupe ?*), les enfants le désirant accrochent une feuille sur laquelle **ils expriment leur point de vue**. S'en suit un échange avec les camarades présents. Une synthèse est effectuée par l'adulte en fin de séance.

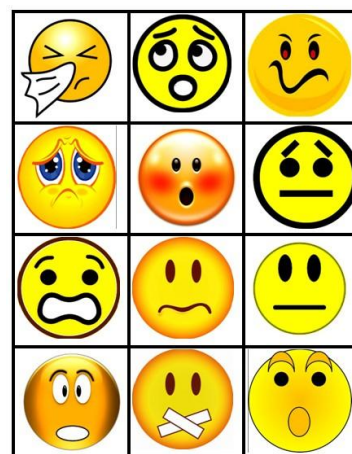
Pour faire le bilan de l'activité, l'outil de « *l'abaque de Reignier* » est déployé ; il permet même aux enfants les moins à l'aise à l'oral d'exprimer leur point de vue par un système de couleur. Cet outil est essentiellement utilisé dans le **cadre des prises de décision** pour que tout le groupe soit représenté, malgré la discrétion ou l'introversion de certains.

Cet outil est exploitable dès le cycle 2.

Pour les **plus jeunes** (cycle 1), des « **tableaux à smiley** » seront disposés pour que les enfants donnent **leur point de vue** sur la journée passée (repas, activité, temps calme).

Sinon, le « conseil des humeurs » est proposé une fois par semaine pour que les enfants **s'expriment sur leur place au sein du groupe** (en se positionnant dans une zone de la salle où se trouve le visage).

En fin d'année, des **questionnaires de satisfaction ludiques** sont distribués à l'**accueil périscolaire** pour connaître le bilan de l'année passée pour les enfants.



- **Méthode d'évaluation de la satisfaction des familles**

Un questionnaire de satisfaction sera remis **aux familles** également en fin d'année civile et scolaire afin de connaître leur **ressenti qualitatif lors des accueils**. Il est disponible via format papier à l'accueil périscolaire. Le dialogue entre les familles et l'équipe pédagogique se fera de manière informelle et continue, dans le **cadre convivial** que sont les discussions informelles, les transmissions quotidiennes, les valorisations d'activités.

